



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19 INT.428

Déposé le : 03/12/19

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 115 et 116 LGC** L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.*

## Titre de l'interpellation

Un système de gestion des zones d'activités dans quel délai ?

## Texte déposé

La législation fédérale, par son article 30a al. 2 de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire (OAT), impose aux cantons de mettre en place un système de gestion des zones d'activités. Ce système permettra une coordination du développement de l'ensemble des zones, une fois introduit. S'agissant du Canton de Vaud, le système assurera que les zones d'activités légalisées répondent aux besoins nécessaires à notre économie, tout en garantissant une offre répartie judicieusement sur le territoire cantonal.

Ce système de gestion permettra la planification de nouvelles zones, qui devront également être compatibles avec le cadre légal cantonal, en tenant compte notamment de la mobilisation des réserves, l'urbanisation des centres, la densification ou encore la préservation des surfaces d'assolement.

Initialement envisagée par le biais de directives cantonales, la mise en œuvre du système est désormais assurée à l'échelle régionale, selon un découpage impliquant les districts, les associations de promotion économique, mais aussi les périmètres d'agglomération. Par exemple, s'agissant du PALM, il est prévu que ce système soit intégré dans le plan directeur intercommunal d'agglomération Lausanne-Morges, impliquant la coordination des 26 communes et la validation stratégique à terme d'autant de législatifs communaux. Dans d'autres régions, la coordination impliquera encore davantage de communes.

Dans l'attente des stratégies régionales, les démarches de planification visant à créer de nouvelles zones d'activités sont soumises à moratoire.

Il est difficile de connaître le temps que prendra la mise en œuvre du système; or le temps passe; pour rappel, le plan directeur cantonal a été approuvé en janvier 2018 par le Conseil fédéral. Ainsi, j'ai l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- 1) Le Conseil d'Etat peut-il renseigner le Grand Conseil sur l'avancement de la mise en œuvre du système de gestion des zones d'activités ?
- 2) Quelle méthode le Conseil d'Etat compte-t-il déployer pour s'assurer de la coordination et de la cohérence du système à l'échelon cantonal ?
- 3) Le Conseil d'Etat a-t-il fixé un délai aux organismes régionaux pour la mise en œuvre du système ?
- 4) Le Conseil d'Etat est-il en mesure de renseigner le Grand Conseil si le moratoire a déjà eu des effets négatifs sur la promotion économique vaudoise, contraignant par exemple des entreprises à renoncer à se développer ou à s'implanter hors du territoire vaudois ?

Par avance merci au Conseil d'Etat de ses prochaines réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



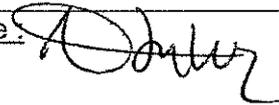
Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Jaques Vincent

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin :** [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)

Liste des député-e-s signataires – état au 3 décembre 2019

Aminian Taraneh

Aschwanden Sergej

Attinger Doepper Claire

Baehler Bech Anne

Balet Stéphane

Baux Céline

Berthoud Alexandre

Betschart Anne Sophie

Bettschart-Narbel Florence

Bezençon Jean-Luc

Bolay Guy-Philippe

Bolay Nicolas

Botteron Anne-Laure

Bouverat Arnaud

Bovay Alain

Buclin Hadrien

Buffat Marc-Olivier

Butera Sonya

Byrne Garelli Josephine

Cachin Jean-François

Cala Sébastien

Cardinaux François

Carrard Jean-Daniel

Carvalho Carine

Chapuisat Jean-François

Cherbuin Amélie

Cherubini Alberto

Chevalley Christine

Chevalley Jean-Bernard

Chevalley Jean-Rémy

Chollet Jean-Luc

Christen Jérôme

Christin Dominique-Ella

Clerc Aurélien

Cornamusaz Philippe

Courdesse Régis

Cretegnny Laurence

Croci Torti Nicolas

Cuendet Schmidt Muriel

Cuérel Julien

Deillon Fabien

Démétriadès Alexandre

Desarzens Eliane

Dessemontet Pierre

Devaud Grégory

Develey Daniel

Dubois Carole

Ducommun Philippe

Dupontet Aline

Durussel José

Echenard Cédric

Epars Olivier

Evéquoze Séverine

Favrod Pierre Alain

Ferrari Yves

Freymond Isabelle

Freymond Sylvain

Fuchs Circé

Gander Hugues

Gaudard Guy

Gay Maurice

Genoud Alice

Genton Jean-Marc

Germain Philippe

Gfeller Olivier

Glardon Jean-Claude

Glauser Nicolas

Glauser Krug Sabine

Glayre Yann

Gross Florence

Induni Valérie

Jaccard Nathalie

Jaccoud Jessica

Jaques Vincent

Jaquier Rémy

## Liste des député-e-s signataires – état au 3 décembre 2019

Jobin Philippe

Joly Rebecca

Jungclaus Delarze Susanne

Keller Vincent

Labouchère Catherine

Liniger Philippe

Lohri Didier

Luccarini Yvan

Luisier Brodard Christelle

Mahaim Raphaël

Marion Axel

Masson Stéphane

Matter Claude

Mayor Olivier

Meienberger Daniel

Meldem Martine

Melly Serge

Meyer Keller Roxanne

Meystre Gilles

Miéville Laurent

Misiego Céline

Mischler Maurice

Mojon Gérard

Montangero Stéphane

Mottier Pierre François

Neumann Sarah

Neyroud Maurice

Nicolet Jean-Marc

Paccaud Yves

Pahud Yvan

Pernoud Pierre André

Petermann Olivier

Podio Sylvie

Pointet Cloé

Probst Delphine

Radice Jean-Louis

Rapaz Pierre-Yves

Räss Etienne

Ravenel Yves

Rey-Marion Alette

Rezso Stéphane

Richard Claire

Riesen Werner

Rime Anne-Lise

Romanens Pierre-André

Romano-Malagrifa Myriam

Roulet-Grin Pierrette

Rubattel Denis

Ruch Daniel

Rydo Alexandre

Ryf Monique

Schaller Graziella

Schelker Carole

Schwaar Valérie

Schwab Claude

Simonin Patrick

Sonnay Eric

Sordet Jean-Marc

Stürner Felix

Suter Nicolas

Thalmann Muriel

Thuillard Jean-François

Treboux Maurice

Trolliet Daniel

Tschopp Jean

van Singer Christian

Venizelos Vassilis

Volet Pierre

Vuillemin Philippe

Vuilleumier Marc

Wahlen Marion

Weissert Cédric

Wüthrich Andreas

Zünd Georges

Zwahlen Pierre